



VILLE DE
SOREL-TRACY



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Raccordement d'une puissance de 5 MW et plus

Une entreprise est sélectionnée à Sorel-Tracy

Sorel-Tracy, le 6 juin 2024 – Le gouvernement du Québec a dévoilé aujourd'hui la liste de onze entreprises dont les projets ont été sélectionnés pour obtenir un raccordement d'une puissance de 5 mégawatts (MW) et plus. L'une d'entre elles, Tiandingfeng (TDF) Canada, compte s'établir à Sorel-Tracy. Son projet permettra d'accélérer le développement du secteur manufacturier, qui est stratégique pour l'économie québécoise.

Le député de Richelieu et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, M. Jean-Bernard Émond, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Le projet, le seul retenu en Montérégie et dont le raccordement est sous réserve de la conclusion d'une entente détaillée entre Hydro-Québec et le promoteur, a été sélectionné parmi toutes les demandes de raccordement reçues et ayant un niveau élevé de probabilité de réalisation. Au cours des prochaines semaines, Hydro-Québec communiquera avec TDF Canada afin de convenir des paramètres précis et des conditions du raccordement au réseau.

Rappelons qu'une rencontre préparatoire a eu lieu à Québec en février dernier durant laquelle les acteurs locaux du développement économique ont pu faire valoir auprès du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M. Pierre Fitzgibbon, l'importance de l'octroi de blocs énergétiques pour la région de Sorel-Tracy.

La sélection des projets a été effectuée selon les critères d'analyse décrits sur le [site Web](#) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, qui incluent les capacités techniques de raccordement et les incidences sur le réseau électrique du Québec, les retombées sur l'économie et le développement régional, l'impact environnemental et social de même que la cohérence avec les orientations gouvernementales.

Les détails du projet de TDF Canada seront dévoilés ultérieurement.



VILLE DE
SOREL-TRACY



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Citations :

« Si on veut faire croître le Québec et notre belle région, il faut utiliser stratégiquement notre énergie renouvelable. Le projet de TDF Canada, retenu ici, à Sorel-Tracy, a été choisi selon des critères de sélection rigoureux. La collaboration de l'ensemble des acteurs locaux du développement économique porte fruit. Nous devons poursuivre dans cette voie. »

Jean-Bernard Émond, député de Richelieu et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation.

« L'énergie octroyée à TDF Canada permettra au projet de voir le jour et cet investissement aura des retombées positives sur toutes les entreprises et les organisations locales. C'est une excellente nouvelle qui marque un tournant dans le développement économique de notre région et nous remercions le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, ainsi que le député Jean-Bernard Émond, qui ont été à l'écoute de nos représentations. »

Patrick Péroquin, maire de Sorel-Tracy

« La région de Sorel-Tracy dispose de nombreux atouts, comme ses terrains industriels disponibles, l'intermodalité des transports, ses accès aux ports et sa position géographique centrale. Nous sommes heureux que le projet de TDF Canada soit aujourd'hui sélectionné. »

David Plasse, directeur général de Développement économique Pierre-De Saurel.

« Pour continuer à décarboner notre économie dans un contexte de resserrement des bilans énergétiques, on doit choisir judicieusement les projets les plus porteurs et allouer notre électricité disponible de façon responsable et durable. Cette deuxième sélection de projets va accélérer notre transition énergétique, tout en renforçant nos secteurs stratégiques. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Faits saillants :

Le gouvernement du Québec a dévoilé aujourd'hui la liste de onze entreprises dont les projets ont été sélectionnés pour obtenir un raccordement d'une puissance de 5 mégawatts (MW) et plus. L'une d'entre elles, TDF Canada, est située dans la région de la Montérégie. Son projet permettra d'accélérer le développement du secteur manufacturier, qui est stratégique pour l'économie québécoise.



- Les dix autres entreprises dont les projets ont été sélectionnés pour obtenir un raccordement d'une puissance de 5 MW et plus sont les suivantes :
 - Aluminerie Alouette (Sept-Îles – Aluminium);
 - ArcelorMittal (Port-Cartier – Mines et métaux);
 - Projet de relance (Thurso – Bioénergies);
 - Glencore (Rouyn-Noranda – Mines et métaux);
 - Hy2gen (Baie-Comeau – Chimie verte);
 - Minerai de fer Québec (Fermont – Mines et métaux);
 - Réseau Allégé Québec (Shawinigan – Filière batterie);
 - Shango Canada (Port-Cartier – Mines et métaux);
 - Technologies Lithion (Bécancour – Filière batterie);
 - Vale Canada (Bécancour – Filière batterie).
- D'autres projets identifiés comme porteurs pour la transition énergétique et le développement économique du Québec pourraient s'ajouter à cette liste, qui totalise plus de 14 800 MW, en fonction des possibilités de raccordement.
- Le [15 février 2023](#), l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité.
- Depuis l'adoption de cette loi, le gouvernement, en collaboration avec Hydro-Québec, sélectionne les projets de grande puissance, soit ceux de 5 MW et plus, alors qu'avant, la société d'État était dans l'obligation de desservir les projets requérant moins de 50 MW, ce qu'elle n'est désormais plus tenue de faire.
- Le processus d'autorisation vise les nouvelles demandes et les charges additionnelles de 5 MW et plus pour lesquelles, dans les deux cas, une entente prévoyant un engagement financier n'a pas été conclue avec Hydro-Québec ou un autre titulaire de droit exclusif de distribution d'électricité avant le 2 décembre 2022.
- Les projets visés doivent obtenir l'autorisation du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie avant de pouvoir être raccordés par Hydro-Québec ou un autre titulaire de droit exclusif de distribution de l'électricité.
- Afin d'obtenir une autorisation, les promoteurs doivent d'abord communiquer avec leur délégué commercial attiré chez Hydro-Québec, écrire à formulaireprojet5MW@hydroquebec.com ou communiquer avec leur distributeur d'électricité.

Photo (de gauche à droite) : Vincent Deguise, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel, Patrick Péloquin, maire de Sorel-Tracy, Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Jean-Bernard Émond, député de Richelieu et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, David Plasse, directeur général de Développement économique Pierre-De Saurel, Carlo Fleury, directeur-général Ville de Sorel-Tracy.



– 30 –

Sources :

Raphaëlle Guilbault
Attachée politique
Bureau de circonscription
du député de Richelieu et adjoint parlementaire
du ministre de l'Éducation
raphaelle.guilbault@assnat.qc.ca
Tél. : 450 742-3781

Dominic Brassard
Directeur du Service des communications de la Ville
de Sorel-Tracy
dominic.brassard@ville.sorel-tracy.qc.ca
Tél. :450-780-5600, poste 5716

Emanuèle Roux
Responsable des communications de
Développement Économique Pierre-De Saurel
comm@depsregion.com
Tél. :450-742-5933, poste 229